

COLLECTIVITÉS INSCRIPTION – RÉINSCRIPTION

Bienvenue dans le réseau des bibliothèques et médiathèques intercommunales

L'abonnement annuel permet d'emprunter **30 documents pendant 28 jours dans toutes les bibliothèques du réseau**, de prolonger vos prêts pour 21 jours et d'effectuer des réservations.

Coordonnées de l'emprunteur, responsable de la carte :

Nom* : **Prénom*** :

Date de naissance* : F M

Adresse* :

Code postal* : **Commune*** :

Téléphone :

Courriel :

- En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre :
- *du traitement des données dans le logiciel Syracuse (gestion des prêts, facturation des documents non rendus)*
 - *de l'accès à Limédia Mosaïque*
 - *de la correspondance (suggestion d'achat, lettre d'information).*

Coordonnées de l'organisme :

Nom de l'organisme :

Nom et prénom du / de la responsable de l'organisme :

Adresse :

Code postal : **Commune** :

Téléphone : **Courriel** :

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Vous êtes responsable des documents que vous empruntez. En cas de retard dans le retour des documents, vous devrez vous acquitter de pénalités de retard : 1,50 € jusqu'à 8 jours de retard, 3 € jusqu'à 15 jours de retard et 4,50 € à partir du 50^{ème} jour de retard.

En cas de détérioration ou perte d'un document, vous aurez à régler le montant de sa valeur à neuf pour un livre et le montant de sa valeur d'achat avec taux de vétusté de 25% par an pour un CD.

En cas de perte ou de vol de votre carte de lecteur, celle-ci est remplacée au tarif forfaitaire de 3 €.

Fait à, **le** **Signature*** :

Le Réseau des Bibliothèques et Médiathèques Intercommunales de l'agglomération d'Épinal dispose de moyens informatiques destinés à la gestion de ses abonnés. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage exclusif des services de lecture publique de la Communauté d'agglomération d'Épinal et sont communiquées aux organismes de tutelle et à la Trésorerie Publique en cas de contentieux.

Les données d'identification de l'emprunteur sont conservées pendant toute la durée d'utilisation du service de prêt. La radiation intervient d'office dans un délai d'1 an à compter de la date de fin du prêt précédent. Pour les informations concernant chaque prêt, les données sont supprimées à la fin du 4^e mois suivant la restitution sauf contentieux éventuel.

Les informations marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires. En cas de non-réponse votre demande d'abonnement ne pourra être traitée. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à :

bmi - À l'attention de la Direction – 48 rue Saint-Michel – 88025 ÉPINAL cedex - Téléphone : 03 29 39 98 20

N° de carte (champ réservé aux bibliothécaires)